

L'Almeusien

N°30 - DECEMBRE 1999



Edito

A L'AUBE D'UN NOUVEAU SIÈCLE

Le siècle qui s'achève a été marqué par une évolution rapide et de brusques changements :

De grandes découvertes fondamentales dans de nombreux domaines ont permis d'améliorer nos conditions de vie.

Plusieurs guerres, dont deux très meurtrières sur notre sol, ont laissé place après quelques années à la guerre froide avec l'angoisse de l'arme atomique. Puis la récente chute du mur de Berlin a quelque peu dissipé cette angoisse et généré une accélération de la mondialisation.

L'industrialisation prit place dans nos vies et provoqua nombre de bouleversements dont l'exode vers les villes, lesquelles ne surent pas toujours s'adapter.

En à peine un siècle la société française a connu une transformation fantastique et aujourd'hui celle-ci s'accélère encore avec de nouvelles données liées au développement de l'informatique, de la productique et aux techniques de communication. Cette transformation entraîne aussi une complication liée à une surabondance de textes et de réglementations, une individualisation des êtres avec paradoxalement une recherche de communication en réseau; un chômage qui n'a cessé de croître pour dépasser les trois millions de personnes; un éclatement de la cellule familiale avec une augmentation des individus seuls, des familles monoparentales et une diminution considérable des mariages; un désir profond de voyage et d'une façon générale d'évasion avec quelquefois des moyens répréhensibles; un pouvoir considérable des médias, des juges qui s'appuient d'ailleurs sur les médias pour asseoir leur pouvoir dans une société qui poursuit son « américanisation » et perd peu à peu ses propres caractéristiques, ce qui génère par là même des réactions de protection (produits de marque, produits bio, ...).

C'est dans ce contexte qu'il nous faut aborder avec énergie et confiance ce nouveau siècle pour apporter à chacun les réponses légitimes aux besoins, voire aux difficultés rencontrées. Il faut conserver la foi dans l'individu, à fortiori dans une petite collectivité comme la notre, afin de continuer à entreprendre en conservant comme motivation l'intérêt général.

Je souhaite vivement que cette notion persiste et récompense ainsi tous ceux qui collaborent à la vie de notre commune. Je pense non seulement au Conseil Municipal et au personnel de la mairie, mais aussi aux nombreuses associations conduites par des bénévoles et qui animent la vie de notre village.

J'espère que ces considérations générales ne vous ont pas trop lassés. Je ne conclurai pas sans avoir une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés; ainsi qu'une pensée envers ceux qui sont dans la difficulté morale ou matérielle.

De tout cœur et au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'aube de ce nouveau siècle et millénaire avec l'avènement de l'an 2000.

*Bien cordialement à vous,
Le Maire,*

*Robert TERNACLE
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise*



SOMMAIRE

<i>Edito</i>	<i>Page 1</i>
<i>Informations municipales</i>	<i>Page 2</i>
<i>Associations</i>	<i>Page 6</i>
<i>Vie paroissiale</i>	<i>Page 8</i>
<i>Vie pratique</i>	<i>Page 11</i>

Informations Municipales

SALLE D'ARTS MARTIAUX

Le chantier de la salle d'arts martiaux se déroule normalement avec un planning réajusté permettant d'espérer sa livraison pour la mi-février 2000. Le démarrage du lotissement « Le vallon », début janvier, permettra également la réalisation de la voirie d'accès à cette salle.

L'association d'arts martiaux de notre commune que préside Monsieur SHPAHAJ a accepté de suspendre ses cours pour que nous puissions parallèlement commencer les travaux de la salle des fêtes.

Les adeptes de ces sports en seront récompensés.

SALLE DES FÊTES

Les travaux de réfection de la salle des fêtes consistent non seulement en des modifications du parquet, de l'éclairage, de la peinture, etc ..., mais aussi en un agrandissement d'environ 20 m² pour l'entreposage du matériel et surtout un traitement acoustique pour une meilleure répartition de la sono et pour limiter les sons à l'extérieur de la salle. Ces travaux pourraient débuter le 4 janvier.

Après quinze ans d'existence notre salle multifonction est devenue plutôt une salle des fêtes suite à la création de salles plus spécialisées telle que salle de danse, maison des associations, salle d'arts martiaux, ...

Nous espérons que les travaux seront terminés pour la mi mars 2000. Nous veillerons avec attention à ce que cette échéance soit respectée afin que la salle soit disponible dès le début avril pour, notamment, la fête des écoles prévue par l'association des parents d'élèves.

EXTENSION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

La commune est propriétaire non seulement de la Maison des Associations actuelle, mais aussi de l'immeuble, en retour de la rue de la République, dans lequel Monsieur et Madame DORMOY exerçaient leur commerce de café épicerie.

En effet nous avons il y a quelques huit ans préempté sur l'offre d'un particulier qui voulait réaliser des studios.

Cette préemption nous a permis de devenir propriétaire de l'immeuble ce qui a eu pour effet

dans un premier temps d'assurer à Mme DORMOY, devenue exploitante à la place de son mari handicapé, de bénéficier de conditions exceptionnelles lui permettant d'exploiter jusqu'à la validation de sa retraite. Lorsque celle-ci nous a averti de son départ nous lui avons versé une indemnité de départ substantielle correspondant au rachat du fonds de commerce. Les bâtiments sont maintenant disponibles depuis deux ans et nous allons pouvoir les réhabiliter pour obtenir deux belles salles nouvelles et un bureau pour l'animatrice.

Les activités de bibliothèque, l'accueil des parents et des assistantes maternelles dans le cadre d'un relais assistantes maternelles conçu avec Estrées Saint Denis et les communes voisines, l'implantation d'un site internet mis à disposition du public et principalement les demandeurs d'emploi et de stage, ... vont pouvoir prendre place dans ces locaux. Cette réhabilitation s'inscrit aussi dans la conservation du patrimoine et se justifie pleinement compte tenu des besoins et de la proximité de la Mairie.



LOTISSEMENTS

Le lotissement, pour quelques 70 maisons individuelles, prévu depuis une dizaine d'années et dont les terrains sont la propriété du SIVOM se trouve divisé en deux lotissements.

Le premier réalisé par l'OPAC de l'Oise puisqu'il contient outre une quarantaine de lots à bâtir, la construction de douze maisons locatives financées en prêt locatif intermédiaire et dont le nom correspond au « lotissement du Vallon ». Il se situe dans la partie basse en prolongement de la rue des Ecoles et les terrains à bâtir varient de 500 m² à 700 m².

Le second lotissement, sur le coteau, sera réalisé par le SIVOM des communes de la région de Compiègne et comprendra 17 lots à bâtir de plus grande dimension aux environs de 1000 m² en moyenne.

De nombreuses demandes de personnes habitants Le Meux ou les communes proches arrivent en mairie et nous avons demandé à l'OPAC de les examiner en priorité.

Les travaux du lotissement du Vallon doivent débuter vers le 10 janvier prochain.

VÉRIFICATION DES COMPTEURS A EAU

Il est rappelé que c'est aux usagers de vérifier régulièrement leur alimentation en eau potable, c'est-à-dire l'ensemble de la canalisation qui dessert leur habitation depuis le compteur jusqu'à chaque point d'eau afin de détecter toute fuite éventuelle.

En effet toute surconsommation due à une fuite constatée en aval du compteur est intégralement imputée à l'abonné et les factures peuvent être parfois très lourdes.

Il convient donc de vérifier le bon état de toute la canalisation, notamment en période de gel.

REPAS DES ANCIENS

Le 12 décembre, ils étaient soixante dix huit à se retrouver pour le désormais traditionnel repas des « anciens » à la salle des fêtes du Meux.

Avant de se mettre à table parmi eux, Monsieur le Maire, en compagnie des adjoints, leur a souhaité la bienvenue et présenté ses meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s'annonce.

Ce repas s'est déroulé dans la bonne humeur, puis un orchestre a animé l'après-midi et permis aux personnes de faire quelques pas de danse.

Ceux qui n'ont pu se rendre à ce repas, ont reçu un ballotin de chocolat offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

TRI SÉLECTIF : quelques chiffres

Le tri sélectif a commencé dans notre commune et les autres communes du SIVOM, il y a maintenant quelques mois. Voici quelques chiffres qui nous ont été donnés :

Pour les quatorze communes du SIVOM, nous atteignons une estimation moyenne annuelle par habitant de 36,35 Kg de déchets « journaux », la moyenne nationale étant de 18 Kg et 15,23 Kg pour les emballages, la moyenne nationale étant de 22 Kg.

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous vous rappelons que, dès l'âge de 16 ans, le recensement militaire est une **démarche obligatoire**, l'attestation qui vous sera remise en mairie est nécessaire, notamment pour les inscriptions aux examens et concours soumis au

contrôle de l'autorité publique, et elle facilitera également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Toutes les jeunes filles nées après le 1er janvier 1983 ont aussi obligation de se faire recenser.

Les jeunes filles et les jeunes hommes nés entre décembre 1983 et mars 1984, doivent se présenter en mairie dès l'âge de leur 16 ans du 1er janvier au 31 mars 2000.

LISTE ÉLECTORALE

L'article L.9 du Code Electoral stipule que l'inscription sur une liste électorale est obligatoire. Malgré cet aspect réglementaire, l'inscription n'est pas systématique hormis pour les jeunes ayant atteint leur majorité.

Vous devez en faire expressément la demande auprès du secrétariat de la mairie.

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues jusqu'au 31 décembre 1999 pour être prises en compte à partir du 1er mars 2000, à cet effet la mairie restera ouverte le 31 décembre.

Pensez à cette démarche, afin de vous éviter le désagrément de constater lors d'un prochain scrutin que vous ne figurez pas sur la liste électorale.



FEUX D'ARTIFICE : DANGER COMMUNICATION DU PRÉFET DE L'OISE

La préfecture vous rappelle le danger que peut représenter l'utilisation abusive de pétards et autres artifices sur la voie publique lors de certaines manifestations.

Le décret n°99.766 apporte certaines limitations à la distribution et à l'utilisation de ces produits, et classe ces artifices en quatre groupes de K1 à K4 selon les risques qu'ils sont susceptibles d'engendrer.

Seuls ceux du groupe K1 représentant un risque minime peuvent être acquis librement par les mineurs.

Les artifices des groupes K2 et K3 ne peuvent être achetés que par des personnes majeures et doivent

porter la mention « Vente aux mineurs interdite – la mise en œuvre doit être effectuée conformément au mode d'emploi ».

Les artifices du groupe K4 sont également interdits à la vente aux mineurs et ne peuvent être vendus qu'aux personnes titulaires d'un certificat de qualification et justifiant de leur mise en œuvre dans un spectacle pyrotechnique effectué dans les conditions réglementaires.

Par ailleurs, la préfecture précise qu'en application des dispositions prises par arrêté relatif au bruit de voisinage, les pétards ou autres pièces d'artifices considérés comme bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif sont interdits.



ARMÉE DE TERRE

Vous faites quoi ces trois prochaines années ?

Le soldat professionnel : une grande diversité des emplois.

Du tireur missile à l'informaticien, du cuisinier au mécanicien, du pilote d'hélicoptère au spécialiste logistique, l'armée de terre offre un large éventail de métiers. Elle recrute des jeunes ayant déjà une compétence, et assure aux autres des formations qualifiantes.

Quelque soit sa spécialité, le professionnel de l'armée de terre est avant tout un soldat, susceptible par exemple de partir à tout moment en mission extérieure. La cohésion, le camaraderie et les qualités humaines, essentielles dans l'armée de terre, puisent leurs origines dans ces engagements opérationnels.

Chaque acteur, au delà de son métier spécifique, devient alors artisan du succès de la mission et participe à la maîtrise du milieu, chaque fois différent, dans lequel il est immergé.

Vous êtes âgés de 18 à 24 ans, vous êtes titulaires ou en dernière année d'un CAP, d'un BEP, d'un BAC PRO ou d'un BAC général, renseignez-vous sur les conditions d'engagements et les possibilités de carrières.

L'armée de terre vous propose des contrats

de 1, 3 ou 5 ans pouvant être prolongés jusqu'à 8 ans, 15 ans, voir 22 ans dans certaines conditions.

Pour avoir plus de renseignements ou recevoir une documentation gratuite :

**CENTRE D'INFORMATION ET DE
RECRUTEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE**
29, cours Guynemer- B.P. 10011
60209 COMPIÈGNE CEDEX
TEL : 03 44 38 59 59

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ARCHITECTURE DU MEUX : LES MAISONS ANCIENNES

« L'histoire de la maison dans la commune semble présenter peu d'intérêt par rapport aux monuments que sont l'ÉGLISE et le Château.

En réalité, il faut y regarder de plus près pour s'apercevoir que nos ancêtres avaient un solide bon sens et savaient tirer le meilleur parti des matériaux naturels à leur disposition.

Ceci peut paraître banal; dans la pratique et compte tenu des conditions économiques et de la vie sociale de l'époque, les constructeurs d'autrefois ont réussi une parfaite adaptation des constructions à leurs besoins avec des moyens très modestes.

La région étant depuis très longtemps fortement boisée, les maisons antérieures à la Révolution étaient construites en bois : le colombage.

Le charpentier réalisait l'ossature complète en bois du pays et l'on remplissait les vides avec du « torchis », lui-même composé de glaise et de paille (éventuellement du foin). La couverture était en chaume probablement en roseaux étant donné la proximité des marécages de la vallée de l'Oise.

Vers la fin du XVIII^{ème} siècle se créèrent de nombreuses briqueteries et tuileries dans notre commune et ses environs. Les constructions d'alors craignant les incendies, les bâtisseurs se tournèrent vers la terre cuite et pour les plus riches vers la pierre.

Le maçon devint le principal artisan de la construction et la majorité des maisons actuelles est construite en maçonnerie de briques avec mortier de sable et de chaux.

La couverture est réalisée en tuiles plates dites de « Beauvais ». Le sol en tommettes hexagonales de terre cuite, les planchers des greniers en dalles de terre cuite sur guitage recouvertes de béton de chaux. Les lucarnes en « croupe » sont très caractéristiques. Le résultat de cette technique fait apparaître une unité des volumes et des couleurs

assez remarquable.

Il faut également souligner le plan des fermes, en carré ou rectangle, fréquent en Picardie et dans tout le Nord de la France. La propriété est fermée, à la fois pour des raisons de sécurité et pour la surveillance des animaux d'élevage et de basse-cour. En alignement sur la rue on trouve les granges et les étables, au fond ou sur le côté de la cour la maison et les hangars à matériel. Sur l'arrière le jardin potager et quelquefois une pâture.

Cette unité esthétique a bien entendu été quelque peu bousculée par les constructions récentes. Malgré les qualités indiscutables des matériaux modernes, il est indispensable de respecter cette unité de volumes et de couleurs qui font la qualité d'un paysage.

En conclusion, nous ne saurions trop recommander aux acquéreurs de maisons anciennes de prendre beaucoup de précautions techniques et architecturales pour ne pas dénaturer par des transformations intempestives le caractère de ces maisons. »

Extrait de la Commission Historique du Meux
Avril 1982

ADIEU GEORGES

Ancien prisonnier du Cherche Midi, conseiller municipal, chef de corps des pompiers de notre commune pendant de nombreuses années, commerçant jusqu'à sa retraite au Meux, homme de tradition, Georges LESCOT nous a quittés laissant un vide important ressenti par tous ceux qui le connaissaient.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Marie RIGHETTI	02 octobre
Rémi HENNION	06 octobre
Noémie MOULIN	19 octobre
Cécile CORDONNIER	28 octobre
Jérôme DELBECQ	07 novembre
Théo DEMOUY	12 novembre
Adrien PAULLIER	23 novembre
Célia PALANGIE	26 novembre

DÉCÈS

Marceau FLEURY	06 octobre
Gisèle MARECAILLE	26 octobre
Georges LESCOT	04 novembre



RAPPEL VOIRIE

Ramassage des ordures ménagères

Habituellement tous les jeudis matin.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté au vendredi.

Déchets recyclables

Rappel

Sac jaune : bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques et cartonnettes.

Sac bleu : journaux, magazines et prospectus.

Ramassage

Tous les mercredis matins.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le mercredi inclus, la collecte est décalée au jeudi.

Benne à déchets verts

Réouverture le 15 mars 2000.

84, rue de Caulmont.

Ouverture le samedi de 9h45 à 11h45
et le mercredi de 16h45 à 18h45

Ramassage des objets encombrants

Le 1er jeudi de chaque mois.

Décharge

Possibilité de déposer gratuitement les **déchets triés** à la société **ECOSITA** à la **ZAC de Mercières**.

Ouverture de 14h à 17h00 du lundi au samedi (sur présentation d'un justificatif de domicile.)

Associations

A.P.E.E.M

Lors de son assemblée générale du 27 septembre 1999, l'A.P.E.E.M. a élu un nouveau bureau :

Présidente : Catherine FURST
Vice-présidente : Ghislaine HERISSON
Secrétaire : Corinne BENIGEN
Trésorière : Liliane DELAFALIZE

Le 5 décembre dernier, l'association a organisé son deuxième loto, dont les bénéficiaires vont permettre d'aider les écoles à subventionner leurs projets.

Le carnaval aura lieu le dimanche 2 avril 2000. Tous, petits comme grands, à vos déguisements !

La kermesse est prévue en juin 2000.

Nous espérons que cette année, sera à nouveau placée sous le signe de la joie et de la bonne humeur.

Pour nous y aider, venez nous rejoindre lors des manifestations et n'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Le bureau.



JUDO CLUB

Les cours de judo du mardi soir ne pourront avoir lieu en janvier et février 2000 du fait des travaux de rénovation de la salle des fêtes du Meux .

Pour une bonne reprise à partir de mars 2000, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans la nouvelle salle d'arts martiaux actuellement en construction. Des cours supplémentaires seront proposés (dates à définir) en récupération de ceux de janvier et février.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au ☎ 03 44 83 72 75

En attendant la reprise des cours nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour le nouveau siècle qui commence.

Le Président,
Pierre SHPAHAJ

A.J.U.

Il est toujours difficile d'annoncer un départ, on ne trouve pas souvent les mots; c'est bien le cas, alors je vais faire un effort.

Après presque deux années passées comme animateur responsable de l'A.J.U., j'ai décidé après longue réflexion, de quitter ces fonctions, et cela sur un plan purement personnel.

Ces deux années m'ont permis de connaître d'autres gens, d'autres jeunes et d'avoir des rapports différents de ce que j'avais pu connaître jusqu'à présent : beaucoup de richesses. Merci pour tout cela.

Merci aussi à Monsieur TERNACLE pour son aide et pour tout ce qu'il a fait pour « ses jeunes ». Merci à Monsieur MOREL pour son engagement et sa disponibilité au sein de l'A.J.U. Merci à mes collègues de la mairie pour leurs sourires et leur gentillesse au quotidien. Merci aux bénévoles des associations ulmeusiennes qui ont si souvent accompagné l'A.J.U. dans ses manifestations.

Enfin merci à vous, « jeunes de l'A.J.U. », Ludo, Cédric, Edouard, Cyrille, Ophélie, Matthieu, François, Fabien, Sébastien (s), Colin, Arnaud, Elodie, Bérengère, Alix, Aina, ... (désolé pour les oubliés !) Merci pour votre tolérance, votre respect à mon égard et pour l'intérêt que vous portez en vous.

Voilà que dire de plus ? Rien, ou peut-être que nul n'est irremplaçable ! Croyez-moi, et je souhaite que le nouvel animateur soit recruté au plus vite et que vous reportiez sur lui la même confiance et sympathie que vous aviez envers moi.

Encore une fois merci à tous !

Jean-Louis LE BRUN

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

ACTIVITES AFR

GYMNASTIQUE

Le vendredi de 9h15 à 10h15 avec Sophie à la salle de danse (derrière l'école maternelle);

☎ 03 44 41 51 11

INFORMATIQUE/INTERNET

Le samedi de 16h00 à 18h00 à l'école primaire.

☎ 03 44 41 51 11

PATCHWORK / ENCADREMENT

Le lundi et le jeudi de 14h00 à 17h00 à la Maison des Associations.

☎ 03 44 83 44 21

SCRABBLE

Le mardi à partir de 20h00 à la Maison des Associations.

☎ 03 44 91 12 76

CINÉ RURAL

La salle des fêtes étant en rénovation, le ciné rural reprendra en avril 2000.



Centre de Loisirs Sans Hébergement

L'Association Familles Rurales organise un C.L.S.H. qui accueillera les enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances d'hiver : **du 14 au 25 février 2000.**

Celui-ci se déroulera à l'école primaire aux horaires suivants :

9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Les tarifs correspondent à un barème dégressif en fonction des ressources familiales et du nombre d'enfants à charge.

La carte d'adhésion à Familles Rurales, valable toute l'année pour toute la famille et toutes les activités proposées par l'association, est au prix de 110 F.

Les inscriptions se feront à partir du **31 janvier 2000** à la bibliothèque (Mairie 1er étage) :

- Les lundis de 14h30 à 17h30
- Les mercredis de 9h00 à 11h00
- Les samedis de 9h00 à 11h00

Vous devez vous munir du carnet de santé, du N°allocataire CAF, du N° de Sécurité Sociale, d'une photocopie du **dernier avis d'imposition** (1999) afin de déterminer les tarifs dont vous dépendez dans le barème.

LE NOËL DES ENFANTS

Comme chaque année, les enfants du Meux, de la maternelle au primaire, ont eu un arbre de Noël à la salle des fêtes.

Les plus jeunes ont pu voir le film Eugénio, puis ont eu la surprise de voir le Père Noël, venu spécialement leur distribuer cadeaux et bonbons.

Le film « Kirikou et la sorcière » a été ensuite projeté aux enfants du primaire, qui ont également reçu cadeaux et chocolats.

L'AFR vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, et espère vous retrouver bientôt parmi elle à travers les diverses activités qu'elle vous propose !

MÉDIATHÈQUE

MAIRIE 1er étage

Horaires d'ouverture:

Mercredi de 14h00 à 15h45

Vendredi de 16h00 à 17h45

COUP DE



VIDÉOTHÈQUE
AUDIOTHÈQUE
CD-ROM



Pulp Fiction de Tarantino avec J. Travolta et U. Thruyman, Arsenic et vieilles dentelles de F. Capra, J.F.K. d'Oliver Stone avec K. Costner ou encore les films de Woody Allen, L. Visconti, J. Tati, A. Hitchcock et M. Bean vous attendent parmi d'autres vidéos pour vous faire passer un agréable moment.

Les enfants pourront découvrir ou redécouvrir les classiques de Walt Disney, des dessins animés avec Babar, Lucky Luck, Tintin, Spiderman, Paddington, ... ou encore des films

comme Joey le Kangourou, Loch Ness, Fifi Brindacier, Jean-Guy l'escargot, ...

Une nouvelle sélection de vidéo, de CD et CD-ROM sera à votre disposition mi-janvier.



BIBLIOTHÈQUE

Francesca MARCIANO à travers L'Africaine vous fera vivre sa passion pour le Kenya. Elle nous raconte l'histoire d'une femme partagée entre son amour pour deux hommes aussi différents l'un de l'autre que les facettes que peut nous proposer l'Afrique. Derrière ces amours c'est l'Afrique qui nous apparaît : forte, sensuelle et ensorcelante ...

Didier VAN CAUWELAERT, prix Goncourt pour « Un aller simple », nous offre aujourd'hui un nouveau roman « La demi-pensionnaire ». Un roman d'amour entre une femme et un jeune homme qui prend l'identité, à sa demande, de son mari, héros disparu.

Christopher CARTER met de nouveau en scène Lord Percival Kilvanock dans « Un assassin modèle ». Les ingrédients de ce roman, cinq artistes morts faisant partie du milieu décadent londonien et un bon nombre de suspects qui, pourtant, ne semblent pas avoir pu les tuer, conduisent notre cher Lord dans un véritable labyrinthe dont il aura bien du mal à se sortir.

Vie Paroissiale

UNE GRANDE FIGURE DU MEUX NOUS QUITTE

Avec Georges LESCOT, c'est une grande figure du Meux qui s'en va. C'était un homme solide et courageux, ouvert et généreux, discret mais efficace.

Il a fallu qu'il soit solide pour survivre à l'épreuve de la prison du Cherche Midi où à vingt-deux ans, il fut otage des Allemands pendant huit mois. Son courage, il l'a montré dans ses professions successives de cultivateur et de commerçant. Tout naturellement il a pris des responsabilités comme conseiller municipal, lieutenant des pompiers, membre du conseil économique de la paroisse et trésorier du Club des Aînés. Il suffisait qu'on lui demande quelque chose pour qu'il le fasse aussitôt en toute discrétion, prenant soin de ne porter ombrage à personne et de ne pas manquer à ses devoirs envers les siens. La Communauté du Meux, tout spécialement, lui doit beaucoup : il était sacristain et sonneur. Il faisait la crèche, s'occupait du chauffage de l'église et de la propreté du cimetière et de bien d'autres choses. En effet, c'est lui qui faisait l'accueil chaque samedi soir et distribuait la feuille dominicale.

C'est pour tout cela qu'un hommage unanime lui a été rendu le 8 novembre 1999.

AVEC LE JUBILE, UNE ÈRE NOUVELLE COMMENCE

A l'approche de l'an 2000 des groupes de l'Avent se sont formés chez nous comme un peu partout. Ce sont des groupes de sept à dix personnes, appelées à se rencontrer, trois fois pendant une heure, guidées par des animateurs compétents pour se préparer au Jubilé du Salut.

Bien sûr il y aura un côté plus festif entre Noël et l'Épiphanie mais ce Jubilé s'inscrit dans la durée.

En mettant l'accent sur l'Avent et le Temps pascal, il sera plus facile à beaucoup de retrouver le goût de la prière en portant sur le monde et les gens un regard bienveillant. C'est le souhait que formule, avec moi, toute l'équipe animatrice de la Communauté.



Vie Pratique

BABY SITTING



Sandy BASTIEN	18 ans	03 44 41 51 76
Cathy CHARPENTIER	17 ans	03 44 41 53 77
Violaine CHARTRES	18 ans	03 44 91 12 82
Aurélie CIERZNAK	17 ans	03 44 91 05 21
Pauline CINTAS	16 ans	03 44 83 72 32
Christine CORNU	18 ans	03 44 91 07 51
Alexandra DELABARRE	17 ans	03 44 41 73 11
Maxime FREQUELIN	19 ans	03 44 41 51 11
Hélène JARNO	17 ans	03 44 91 08 29
Barbara LE CHAPPELLIER	16 ans	03 44 41 28 18
Isabelle PERRIER	17 ans	03 44 41 50 60
Emilie SOIRON	18 ans	03 44 41 51 18
Estelle THEVENIN	17 ans	03 44 41 53 91
Céline TURF	16 ans	03 44 91 04 17

NOURRICES AGREES



Mme ALLAIRE	03 44 41 27 03
Mme BOULANGER	03 44 91 05 73
Mme BOUR	03 44 91 18 58
Mme BORDREZ	03 44 91 15 14
Mme CHARPENTIER	03 44 41 53 77
Mme CREDOU	03 44 41 50 98
Mme DOS SANTOS	03 44 91 01 30
Mme GAILLARD	03 44 83 75 16
Mme GOBEAUT	03 44 91 09 19
Mme GRONEK	03 44 41 59 21
Mme GUILLOU	03 44 91 18 87
Mme LANGUILLET	03 44 37 09 06
Mme MOREAU	03 44 41 57 01
Mme MOULIN	03 44 91 02 09
Mme RICHARD	03 44 41 28 25
Mme VICQ	03 44 91 08 16

PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

JANVIER

01 - DELAVENNE	Jaux 03 44 37 01 11
08 - CULPIN	Chevrières 03 44 41 69 17
15 - MORIAMEZ	Lacroix-Saint-Ouen 03 44 41 20 25
22 - MOTTE	Estrées Saint Denis 03 44 41 30 07
29 - LEFEVRE	Béthisy Saint Pierre 03 44 39 70 49

FEVRIER

05 - LANGE	Longueil Ste Marie 03 44 41 17 11
12 - SUEUR	Rémy 03 44 42 42 61
19 - ALLAURENT	Estrées Saint Denis 03 44 41 05 30
26 - BOUYSSOU	La Neuvilleeroy 03 44 51 73 05

MARS

04 - CAME	Saint-Sauveur 03 44 40 98 27
11 - RISATTO	Lacroix-St-Ouen 03 44 41 50 37
18 - ROSSIGNOL	Verberie 03 44 40 90 06
25 - LANGE	Longueil Ste Marie 03 44 41 17 11

PERMANENCES INFIRMIERES ☎ 03 44 41 53 72

JANVIER

01-02 - Sylvie LELONG
08-09 - Claire DUMEZ
15-16 - Sylvie LELONG
22-23 - Claire DUMEZ
29-30 - Sylvie LELONG

FEVRIER

05-06 - Claire DUMEZ
12-13 - Sylvie LELONG
19-20 - Claire DUMEZ
26-27 - Sylvie LELONG

MARS

04-05 - Claire DUMEZ
11-12 - Sylvie LELONG
18-19 - Claire DUMEZ
25-26 - Sylvie LELONG

PERMANENCE MÉDECINS

JANVIER

01- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
02- BOURGUIGNON	Verberie
03 44 38 01 77	
08- GURLER	Chevrières
03 44 41 41 77	
09- LEJEUNE	Verberie
03 44 40 51 51	
15- DELLENBACH	Saint-Sauveur
03 44 40 99 16	
16- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
22- ATTENTI	Verberie
03 44 40 93 60	
23- COURTHALAC	Saint Sauveur
03 44 40 99 16	
29- MAUGY	Saint Sauveur
03 44 40 99 16	
30- DELLENBACH	Saint-Sauveur
03 44 40 99 16	

FEVRIER

05- VETTER	Béthisy-St-Pierre
03 44 39 72 36	
06- MAZINGARDE	Verberie
03 44 40 50 51	
12- FAYOLLE	La Croix-St-Ouen
03 44 41 24 11	
13- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
19- PARISOT	Rully
03 44 54 71 14	
20- PARISOT	Rully
03 44 54 71 14	
26- DELLENBACH	Saint-Sauveur
03 44 40 99 16	
27- BOUCHER	Béthisy-St-Pierre
03 44 39 72 36	

MARS

04- LOBIN	La Croix-St-Ouen
03 44 41 23 77	
05- VASSEUR	La Croix-St-Ouen
03 44 41 59 17	
11- GOASGUEN	Jaux
03 44 38 74 15	
12- OGUEZ	Le Meux
03 44 41 53 11	
18- RAYNAL	La Croix-St-Ouen
03 44 91 05 05	
19- JULLIEN	Béthisy-St-Pierre
03 44 39 72 36	
25- ATTENTI	Verberie
03 44 40 93 60	
26- BOURGUIGNON	Verberie
03 44 38 01 77	

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi	}	
Mardi	}	de 9 h00 à 12h00
Jeudi	}	et de 14h30 à 18h00
Vendredi	}	
Mercredi	}	
Samedi	}	de 9h00 à 12h00

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi matin sur rendez-vous.



NUMEROS UTILES

Mairie : 03 44 41 51 11

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 03 44 41 20 05

Taxi : domicile : 03 44 91 05 79

voiture : 06 09 18 36 61



Prochaine édition mars 2000

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET
	Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Hélène HAUTE-POTTIER